



Honoraires de Vente au 1^{er} avril 2025

1. Honoraires de Vente d'un bien à usage mixte, ou d'habitation/terrain

- **Tarif : 10% TTC maximum du prix de vente TTC** (minimum 9000€TTC pour une maison)
- **Ce que ça inclut :**
 - Estimation du bien
 - Mise en valeur du bien (photos pro, annonces)
 - Publication sur les sites spécialisés
 - Organisation des visites
 - Négociation et gestion des offres
 - Accompagnement jusqu'à la signature de l'acte de vente

2. Honoraires de vente d'un bien à usage professionnel

- **Tarif : 10% TTC maximum de prix de vente TTC**

3. Estimation

Tarif : 180€ HT, offert si un mandat de vente est signé

- **Ce que ça inclut :**
 - Analyse gratuite de votre bien avec rapport détaillé
 - Estimation basée sur les prix du marché local
 - Conseils d'optimisation pour la mise en vente

Les honoraires peuvent être renégociés à la baisse à la demande express des parties

Les tarifs sont indiqués TTC, incluant le taux de TVA en vigueur de 20%

BARÈME DES HONORAIRES

ECP Honoraires de location

		Montant à la charge du propriétaire (€) TTC	Montant à la charge du locataire (€) TTC
LOCAUX À USAGE D'HABITATION Prix au mètre carré de surface habitable	Visite, constitution de dossier et rédaction de bail*		
	- pour un bien situé en zone non-tendue	8.00€ / m ² T.T.C	8.00€ / m ² T.T.C
	- pour un bien situé en zone tendue	10.00€ / m ² T.T.C	10.00€ / m ² T.T.C
	Rédaction d'état des lieux	3.00€ / m ² T.T.C	3.00€ / m ² T.T.C
	Rédaction d'un avenant au bail	150.00€ T.T.C	150.00€ T.T.C
LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS	Honoraires de location (bien géré)		2 mois de loyer HT+TVA
	Honoraires de location (bien non géré)		2 mois de loyer HT+TVA
	Rédaction de bail professionnel		360.00€ T.T.C
GARAGE & PARKING	Constitution de dossier et rédaction de bail	75.00€ T.T.C	75.00€ T.T.C

*dans la limite d'un mois de loyer

ECP Honoraires de gestion locative

Les dépôts de garantie sont conservés par l'agence.

Prestations	Tarifs (à la charge du propriétaire)	
Honoraires pour la gestion courante	7% hors taxes des encaissements (soit 8,4% T.T.C des encaissements)	
Missions hors gestion courante (présence AG, demandes subventions, dossier sinistre...)	70.00€/heure T.T.C	
Assistance à l'obtention des documents techniques (DPE, CARREZ, amiante, gaz, électricité...)	36.00€ T.T.C	
Documents d'aide à la déclaration des revenus fonciers	30.00€ T.T.C	
Assistance à la préparation de la déclaration des revenus fonciers	80.00€ T.T.C / heure	
Suivi de travaux d'entretien et d'amélioration	Jusqu'à 1000€ T.T.C de travaux :	Prestation de suivi gratuite
	Au delà de 1000€ T.T.C de travaux :	4% T.T.C du montant des travaux

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée (20% de la valeur hors taxes)

T.T.C : Toutes Taxes Comprises

La remise d'une facture est obligatoire (article 2 de l'arrêté n 83-50/A du 03/10/1983)